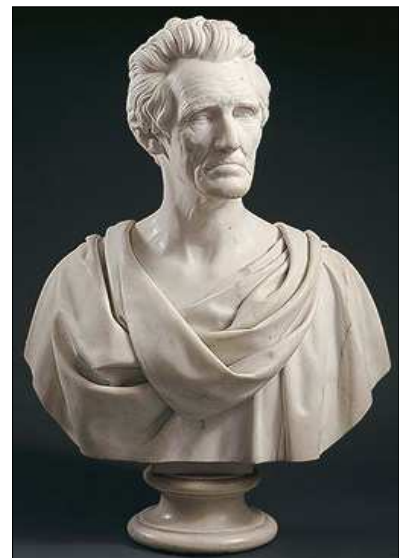


Pour mener les combats contre les troupes britanniques, le gouvernement américain lança un appel à travers tout le pays pour recruter de jeunes volontaires. Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que, dans cet « Appel aux volontaires américains » du 7 mars 1812, le général en chef américain Andrew Jackson ►, - qui deviendra le 7^{ème} Président des États-Unis de 1829 à 1837 - prononça ces paroles prophétiques : **« Nous allons nous battre pour défendre notre droit au libre-échange et pour ouvrir le marché aux produits de notre sol »** [...] **« les jeunes hommes d'Amérique sont animés par l'ambition d'égaliser les exploits de Rome »**.⁽¹⁾

Pour comprendre combien est stupéfiante la mentalité révélée par une telle déclaration, il faut savoir qu'au moment où Andrew Jackson dressa cette perspective impériale pour les États-Unis d'Amérique, ceux-ci étaient un pays agricole ne comptant encore que 7,5 millions d'habitants, soit moins d'1/4 quart de la population française de l'époque. En outre, si son contemporain Napoléon I^{er} avait lui aussi caressé le projet d'égaliser les exploits de Rome, il ne semble pas que l'Empereur des Français ait jamais mis ce projet dans la perspective marchande d'un prétendu « droit au libre-échange ».



Buste en marbre du Général Andrew Jackson représenté en empereur romain
(œuvre de 1835 conservée au Metropolitan Museum de New York)

Pour en revenir au déroulement des événements, la guerre entre les États-Unis et le Royaume-Uni se solda cependant par un match nul après l'incendie de la ville de Washington et la destruction de la plupart des édifices gouvernementaux par les troupes britanniques en août 1814. Le traité de Gand qui en résulta en 1815 consacra le « *statu quo ante bellum* ».

Ce traité ne dissuada nullement les Américains de poursuivre dans leur entreprise de mettre la main sur les provinces britanniques du Canada. Et, **puisque la force n'avait pas marché, le gouvernement de Washington décida, quelques décennies après, de changer de stratégie en ayant recours au subterfuge du libre-échange comme moyen d'annexion**.⁽²⁾

Ce subterfuge, qui représente en quelque sorte la quintessence de la stratégie guerrière américaine en matière non militaire, ressort de façon lumineuse du rapport transmis par un certain Isaac D. Andrews, agent secret des États-Unis d'Amérique opérant dans le Nouveau Brunswick (Canada), rapport transmis au Département d'État le 13 mai 1854 :

« Dans le but d'aider les mouvements partisans de l'annexion et du libre-échange au Canada, j'ai versé 5000 dollars à un rédacteur de journal, 5000 dollars à un procureur général, 5000 dollars à un inspecteur général et 15000 dollars à un député de l'Assemblée du Nouveau-Brunswick.

J'ai pris par conséquent les mesures qu'exigeait la situation au Nouveau-Brunswick afin de modérer l'opposition et de tranquilliser l'opinion publique. J'ai réussi à me rendre à Fredricton avant la fin de la session de l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick et ai ainsi évité tout débat sur la proposition de traité de libre-échange à l'étude ou sur toute autre mesure législative néfaste.

J'ai dépensé plus de 100.000 dollars pour convaincre d'éminentes personnalités d'appuyer l'annexion du Canada par les États-Unis ou, sinon, le libre-échange avec les États-Unis. Mais cette somme n'est rien en comparaison des privilèges qui vont être obtenus de façon permanente et du pouvoir et de l'influence que cela donnera à jamais à notre Confédération ».⁽³⁾



(1) Le texte d'origine de cet appel en anglais est disponible sur http://thepapersofandrewjackson.utk.edu/documents/AJ%20to%20Troops_March%207_1812.pdf

(2) Les développements qui suivent sont repris du livre passionnant *The fight for Canada*, traduit en français sous le titre *Hors des griffes de l'aigle, quatre siècles de résistance canadienne à l'expansionnisme américain*, du Canadien David Orchard, Éditions multimedia Robert Davis, Québec, 1998 (cf.photo)

(3) *Hors des griffes de l'aigle*, op.cit. , page 73.

Ce vieux texte de l'agent secret Andrews de 1854, déclassifié depuis des décennies et exhumé des archives par David Orchard, nous donne bien la clé de la stratégie guerrière des États-Unis d'Amérique en matière non militaire :

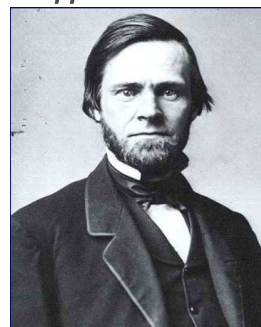
- a) le libre-échange offert à un État étranger y est conçu comme un moyen de provoquer des évolutions économiques et commerciales tellement irrésistibles qu'il ne peut conduire au bout du compte qu'à l'annexion pure et simple par les États-Unis,
- b) la tactique pour parvenir à cette proposition de libre-échange consiste à « modérer l'opposition », à « tranquilliser l'opinion publique » et à « éviter tout débat » sur cette question,
- c) pour parvenir à cette adoption de mesures de libre-échange en catimini et sans que l'opinion publique du pays cible ne puisse prendre conscience des enjeux réels, les services secrets américains ont pour mission d'y corrompre financièrement les parlementaires, les hauts fonctionnaires et les journalistes,
- d) les sommes ainsi dépensées « ne sont rien en comparaison des privilèges qui vont être obtenus de façon permanente et du pouvoir et de l'influence que cela donnera à jamais » aux États-Unis d'Amérique.

L'ouvrage de David Orchard cite bien d'autres sources (soit des documents confidentiels ayant été déclassifiés, soit des déclarations publiques), qui viennent toutes confirmer le rapport Andrews de 1854. Loin d'être seul dans son genre, celui-ci est donc bien l'expression d'une politique déterminée et cohérente sur très long terme.

Ainsi, six ans après le rapport Andrews, c'est le Consul américain à Montréal qui écrit à son ministre, le Secrétaire d'État américain Lewis Cass, en 1860 : « **Le traité de [libre-échange entre les États-Unis et le Canada] est en train de transformer tranquillement mais sûrement les cinq provinces [canadiennes] en États de l'Union** » ⁽¹⁾.

Le 18 septembre 1888, c'est le Sénateur républicain de l'Ohio John Sherman ►, par ailleurs Président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain, qui lance depuis la tribune le spectaculaire discours suivant :

« Je veux que le Canada fasse partie des États-Unis. L'union avec le Canada ne se fera pas en adoptant des lois hostiles mais plutôt en lui faisant des propositions amicales. Cette union est inévitable. La seule politique de notre gouvernement est d'offrir au Canada la liberté des échanges commerciaux et de lui faire cette proposition de façon fraternelle afin que le peuple canadien y voie une invitation à faire partie de notre République » ⁽²⁾.

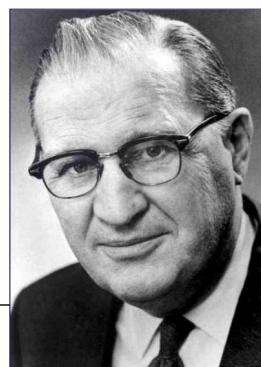


En 1911, les débats au Congrès de Washington sur un nouveau traité de libre-échange américano-canadien provoquent des déclarations de la même veine :

- Porter James McCumber, Sénateur républicain du Dakota du Nord ►, lance que « **l'annexion du Canada est la conclusion logique de l'accord de réciprocité de libre-échange que nous signons avec ce pays** » ⁽³⁾.
- Charles Russell Davis, Représentant républicain du Minnesota met les points sur les « i » en expliquant que « **la divine Providence saura se servir de ce prétendu traité de réciprocité entre les États-Unis et le Canada, de ce tremplin, pour amalgamer encore davantage ces deux pays et finalement n'en faire qu'un, sous un seul drapeau, le drapeau étoilé** » ⁽³⁾.



Enfin, un dernier exemple parmi bien d'autres n'émane pas d'un responsable politique américain mais d'un Canadien, John Deutsch ►, négociateur en chef du projet de traité de « libre-échange ultime » proposé en 1948 par Washington (projet qui fut d'ailleurs finalement rejeté par le Premier ministre canadien King) : « **Le prix à payer pour une union douanière avec les États-Unis est la perte de notre indépendance politique en ce sens que nous n'aurons plus le contrôle effectif de nos politiques nationales. Celles-ci seront décidées à Washington** » ⁽⁴⁾.



(1) *Hors des griffes de l'aigle*, op.cit., page 73.

(2) Extrait du Rapport officiel du Sénat du 7 août et du 18 septembre 1888

(3) *Hors des griffes de l'aigle*, op.cit., page 152.

(4) *Hors des griffes de l'aigle*, p. 163

C'est dans l'ensemble du contexte historique qui vient d'être décrit qu'il faut maintenant replacer la Déclaration proposant de créer la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, texte surnommé « Déclaration Schuman » au motif qu'elle fut lue par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, le 9 mai 1950 à Paris.

Car si l'on compare cette fameuse Déclaration à celle, notamment, du sénateur John Sherman de 1888 (cf. page précédente), tout lecteur perspicace découvrira qu'elle en reprend non seulement le fond mais aussi presque la scansion et la musicalité :

Déclaration SHERMAN - 18 septembre 1888

L'union avec le Canada ne se fera pas en adoptant des lois hostiles mais plutôt en lui faisant des propositions amicales. Cette union est inévitable.

La seule politique de notre gouvernement est d'offrir au Canada la liberté des échanges commerciaux et de lui faire cette proposition de façon fraternelle afin que le peuple canadien y voie une invitation à faire partie de notre République ».

Déclaration SCHUMAN - 9 mai 1950

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne ».

Ainsi la fameuse « Méthode Monnet-Schuman » n'a strictement rien d'une idée neuve et géniale, comme on l'enseigne aux Français depuis des décennies. Ce n'est que la reprise exacte de la méthode inventée et mise au point par les États-Unis depuis longtemps et dont on trouve les premiers indices sûrs dans le rapport de l'agent secret Andrews de 1854.

Pour conclure ce chapitre, la confirmation officielle du rôle joué par les États-Unis d'Amérique dans la construction dite « européenne » et dans la Déclaration dite « Schuman » a été fournie à l'été 2000 par la déclassification et la publication, conformément à la loi américaine, des documents classés « Confidentiel Défense » du Département d'État pour les années 1950 et 1960. Alors que les médias français ne s'y sont pas intéressés, certains médias britanniques ont étudié ces documents de près et en ont révélé certains passages instructifs à leurs lecteurs. Tel fut le cas du *Daily Telegraph* du 19 septembre 2000 dont un extrait est reproduit ci-dessous.

Cet article cite nommément Robert Schuman parmi les « employés » des services secrets américains. Il nous révèle aussi que le Département d'État recommandait en 1965 au vice Président de la CEE de poursuivre en secret la création d'une monnaie européenne unique en « *empêchant tout débat* ». Ce qui prouve que les techniques de l'agent secret Andrews de 1854 sont toujours d'actualité. En bref, cet article clôt toute discussion.

The Daily Telegraph

uk

Britain's biggest-selling quality daily

September 19th, 2000

Daily Telegraph du 19 septembre 2000 - Extraits :

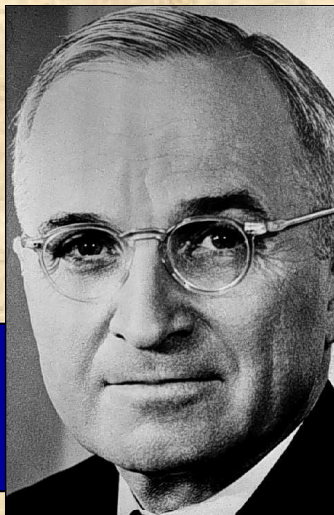
«- 19/09/2000 - (de notre correspondant à Bruxelles Ambrose Evans-Pritchard) - **Des documents secrets du gouvernement américain qui viennent d'être déclassifiés montrent que la communauté des services secrets américains a mené une campagne, tout au long des années 50 et 60, afin de promouvoir l'unification européenne.** [...]

Les dirigeants du **Mouvement Européen** (Retinger, **le visionnaire Robert Schuman** et l'ancien premier ministre belge Paul-Henri Spaak) étaient tous traités comme des employés par leur parrains américains. Le rôle des États-Unis fut camouflé comme pour une opération secrète. L'argent de l'ACUE (American Committee on United Europe : Comité Américain pour l'Europe Unie) provenait des fondations Ford et Rockefeller, aussi bien que des milieux d'affaires ayant des liens étroits avec le gouvernement américain. [...] Le Département d'État jouait aussi un rôle.

Une note émanant de la Direction Europe, datée du 11 juin 1965, conseille au vice-président de la Communauté Économique Européenne, Robert Marjolin, de **poursuivre de façon subreptice l'objectif d'une union monétaire. Cette note recommande « d'empêcher tout débat jusqu'au moment où l'adoption de telles propositions deviendrait virtuellement inévitables.»**

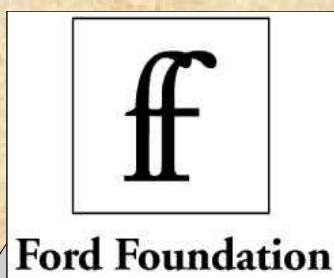
SCHÉMA EXPLICATIF DE LA « DÉCLARATION » dite « SCHUMAN » à l'origine de la « CONSTRUCTION » dite « EUROPÉENNE »

Harry TRUMAN ►
Président
des États-Unis
d'Amérique
au début de la
Guerre froide

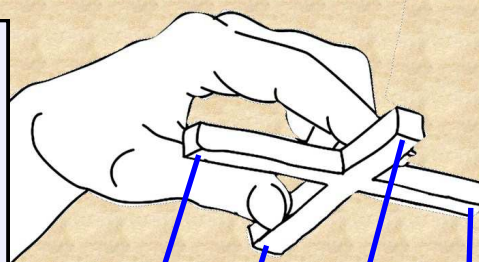


◄ **Dean ACHESON**
Secrétaire d'État
des États-Unis
d'Amérique
Redoutable manœuvrier
A joué un rôle central
pour manipuler
Robert SCHUMAN avec
l'aide de Jean MONNET

Instructions de rapprochement franco-allemand par le projet CECA



ACUE
American
Committee
on United Europe



Jean MONNET ►
ici à gauche, riant hypocritement
et tapant avec condescendance
sur l'épaule du ministre Schuman
Agent traitant pour le compte
de la Maison Blanche
et du Département d'État américain,
très probablement agent de la CIA, c'est
Jean Monnet qui a transmis à Robert
Schuman, le 1^{er} mai 1950, le fameux projet
de « Déclaration » qui avait dû être rédigé
selon les instructions du Département d'État.

**Jean MONNET met en forme
le projet de Déclaration
dans son bureau du
Commissariat au Plan....**

... puis le transmet *in extremis* à Robert SCHUMAN

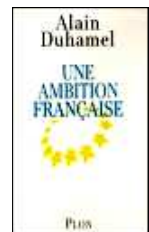


11 - Un projet peut en cacher un autre

Il serait erroné de présenter Robert Schuman comme un simple d'esprit qui se serait laissé dicter une Déclaration et une politique aussi grandioses que la création de la CECA sans en comprendre au moins le sens général et sans en partager une partie des visées. Robert Schuman était *"respectueux des autorités et de l'ordre établi"* et *"peu imaginatif"*, c'est un fait ; mais il n'était pas sot et son histoire personnelle le portait, sans doute plus que quiconque dans le personnel politique français de l'après guerre, à s'approprier sincèrement un projet qui lui avait été présenté comme visant à la « réconciliation franco-allemande ».

Lui, qui avait applaudi aux Accords de Munich de 1938 parce qu'il y voyait le moyen d'arrêter les préparatifs d'une guerre « fratricide » entre la France et l'Allemagne, ne pouvait qu'être séduit par cette idée de « construction européenne », venue certes d'outre Atlantique, mais dont la présentation avait dû lui être faite habilement par Monnet. Cette idée était d'ailleurs en harmonie parfaite avec son engagement chrétien, son admiration pour le philosophe Jacques Maritain et, plus encore, avec les orientations générales du Pape Pie XII qui œuvrait publiquement pour que les partis démocrates chrétiens européens bâtissent une Europe unie face à la menace de l'athéisme soviétique.

C'est dire si l'idée de Dean Acheson, secrétaire d'État américain qui avait demandé en septembre 1949 à Robert Schuman de réfléchir à l'avenir de l'Allemagne, avait été génialement élaborée. En faisant porter leur projet de « construction européenne » par un tel homme, les Américains n'apparaissaient pas au grand jour. Coup de maître diplomatique, la « construction européenne » pouvait être présentée aux populations, avec le concours de médias complaisants, à la fois comme un projet d'origine française et comme un projet visant à la réconciliation franco-allemande ! Une présentation savamment trompeuse mais qui est toujours d'actualité dans nos médias et dans nos partis politiques comme le prouve, parmi tant d'exemples, le titre du livre consacré en 1999 à la construction européenne par le journaliste Alain Duhamel : *Une ambition française* (Plon)►



Mais, **comme les trains, un projet peut en cacher un autre. Et il n'est pas sûr que Robert Schuman ait perçu la stratégie américaine vis-à-vis de l'Europe dans toute sa rouerie et dans toute son ampleur.** Car la Déclaration qui porte son nom n'était que l'un des éléments - le premier - de la toile d'araignée dans laquelle Washington avait prévu de ligoter les États d'Europe les uns après les autres. Schuman n'a peut-être pas compris que le plan réel de Washington avec cette « construction européenne » était de neutraliser tous les États d'Europe en les liant, de plus en plus nombreux et jusqu'à l'absurde, dans une Tour de Babel totalement ingérable du fait de l'irréductible antagonisme des intérêts nationaux. **Un ensemble autobloquant dont seul Washington pourrait être le « fédérateur extérieur », comme le dénonça si lucidement Charles de Gaulle** dans sa conférence du 15 mai 1962, quinze mois avant que ne meure Robert Schuman dans un semi-oubli ⁽¹⁾. **Preuve que Charles de Gaulle était un grand homme d'État. Et que Robert Schuman non.**

(1) Extrait de la Conférence de presse de Charles de Gaulle à l'Élysée le 15 mai 1962

On nous dit : "Fondons ensemble les Six États dans une entité supranationale : ainsi ce sera très simple et très pratique".

Ce sont des idées qui peuvent peut-être charmer quelques esprits, mais je ne vois pas du tout comment on pourrait les réaliser pratiquement, quand bien même on aurait six signatures au bas d'un papier.

Il est vrai que, dans cette Europe "intégrée" comme on dit, il n'y aurait peut-être pas de politique du tout. Cela simplifierait beaucoup les choses. En effet, dès lors qu'il n'y aurait pas de France, pas d'Europe, qu'il n'y aurait pas une politique faite qu'on puisse en imposer une à chacun des Six États, on s'abstiendrait d'en faire.



Mais alors peut-être ce monde se mettrait-il à la suite de quelqu'un du dehors qui, lui, en aurait une. Il y aurait peut-être un fédérateur, mais il ne serait pas Européen. Et ce ne serait pas l'Europe intégrée, ce serait tout autre chose de beaucoup plus large et de beaucoup plus étendu avec, je le répète, un fédérateur. Peut-être est-ce cela qui, dans quelque mesure et quelquefois, inspire certains propos de tel ou tel partisan de l'intégration de l'Europe. Alors, il vaudrait mieux le dire.

12 - La fabrication du mythe Robert Schuman

S'il n'y avait pas eu Robert Schuman, le projet américain de vassalisation de l'Europe dans un glacié géostratégique aux ordres de Washington aurait évidemment été poursuivi. Sans doute le profil franco-germano-luxembourgeois de Robert Schuman, idéal pour servir de « père porteur » à la Déclaration Acheson-Monnet, aurait-il été difficile à remplacer. Mais peu importe : on peut être certain que les Américains, aidés de Jean Monnet, auraient bien fini par dénicher un responsable politique de la IV^e République prêt à jouer ce rôle, assez valorisant au regard de l'histoire immédiate, de « père de l'Europe » et de « Français artisan de la réconciliation franco-allemande ».

Mais Robert Schuman a existé. Et les conséquences géopolitiques de la Déclaration dite « Schuman » n'ont cessé de prendre de l'importance après le coup d'arrêt gaullien provisoire survenu entre 1964 et 1969. À partir de la présidence Pompidou, *a fortiori* sous les présidences ultérieures, la construction dite « européenne » a continuellement renforcé son emprise sur la souveraineté de la France. Et plus cette main de fer dans un gant de velours bleu aux étoiles d'or se refermait sur notre pays, plus il importait de conférer *post mortem* à Robert Schuman la dimension d'un être hors du commun. Il fallait décrire toute cette opération aux jeunes générations avec les couleurs d'une épopée, en leur cachant soigneusement qu'elle était, depuis le début, pilotée par Washington.

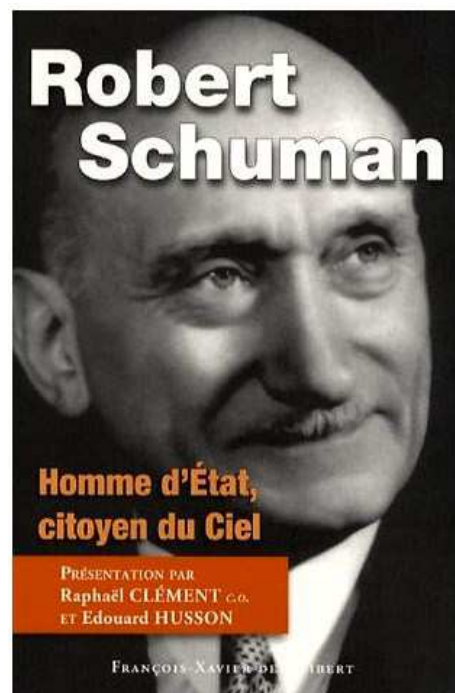
C'est la raison pour laquelle on a assisté, à partir des années 70, à la fabrication progressive d'un mythe autour de la personnalité de Robert Schuman. Fini le réformé de 1908, démenti le planqué de 1915, ignoré l'admirateur de Franco et de Salazar de 1937, oublié le munichois de 1938, absous le défaitiste du 12 juin 1940, gommé le ministre de Pétain du 16 juin, disparu le député votant les pleins pouvoirs à Vichy le 10 juillet, valorisé le planqué de 1942, volatilisé l'inéligible et l'indigne de 1945 ! Il a fallu procéder à un lifting général et à une réécriture de fond en comble de son personnage pour dresser le portrait d'un homme mythique qui n'est plus qu'une niaise parodie de l'original.

Cet homme complexé, ultra-conservateur, « respectueux des autorités et de l'ordre établi », cette personnalité « banale » et « peu imaginative », ce « faux naïf » ayant un « sens aigu des dosages politiques » de la IV^e République, est ainsi devenu peu à peu une légende : un « homme illustre » « d'une audace inouïe », qui « n'a jamais cherché, ni les honneurs, ni la gloire », qui « n'avait ni ambition personnelle, ni plan de carrière ». « Député malgré lui, puis ministre malgré lui, il aspirait non au pouvoir, mais à la sainteté. [...] Son action politique m'a paru dominée par un événement, un seul : sa fameuse Déclaration du 9 mai 1950, dite « Plan Schuman », véritable coup de génie dont nous verrons qu'il a profondément influencé l'histoire européenne de la seconde moitié du XX^e siècle et qui l'a fait reconnaître comme le « père de l'Europe » ⁽¹⁾.

Ce déluge de propagande a aussi conduit à la publication d'ouvrage plus édifiants les uns que les autres, dont le titre le plus hyperbolique est sans conteste *Robert Schuman, Homme d'État, citoyen du Ciel* ▶

Le mythe Robert Schuman a envahi notre environnement, comme s'il était vital de magnifier coûte que coûte dans la conscience collective l'idée de « construction européenne » dont on gratifie ce « génial » personnage. On ne compte plus les avenues, boulevards ou places Robert Schuman à Nantes, Livry Gargan, Limoges, Arras, Cherbourg, Thionville, Dagneux, Marseille, Clermont-Ferrand, Angers, Le Mans, Saint Grégoire, Dijon, Mulhouse, Soissons, Salon de Provence, La Madeleine, Aix en Provence, Henin Beaumont, Pornic, Ancenis, Epinal, Sartrouville, Lille, Paris, Metz, Mons en Baroeul, Haguenau, Grenoble, Cognac, Douai, Angoulême, Nice, Forbach, Royan, Ennery, Le Havre, Belfort, Querqueville, Mâcon, Toulouse, etc., etc., pour ne pas même parler des rues Robert Schuman, des collèges Robert Schuman (à Reims, Amilly, Mâcon, Metz, Chateaubriant, Behren les Forbach, Avignon, etc.) et l'on en passe.

Pour cet homme qui était, paraît-il, « le plus modeste » qui soit ⁽¹⁾, cette gloire *post mortem*, attribuée pour une Déclaration qu'il ne fit que lire, doit être difficile à supporter.



(1) <http://209.85.129.132/search?q=cache:Z2zhOinDUU4J:www.canalacademie.com/ida95-Robert-Schuman.html+%22robert+schuman%22+pleins-pouvoirs&cd=12&hl=fr&ct=clnk&gl=fr&client=firefox-a>

(2) Ouvrage collectif présenté par Raphaël Clément et Édouard Husson, François-Xavier de Guibert, 2006 <http://www.amazon.fr/Robert-Schuman-Homme-dEtat-citoyen/dp/2755400072>

13 - Le procès en canonisation de Robert Schuman

Participant à ce mouvement général, l'Église catholique a très officiellement décidé d'ouvrir, le 9 juin 1990, la procédure pour faire de Robert Schuman un authentique « saint ».

Pour pouvoir prononcer la canonisation d'un serviteur de Dieu, la Congrégation pour les causes des saints de la Curie romaine doit suivre une procédure extrêmement codifiée. Selon le Droit canon de la Sainte Église, la procédure de canonisation doit franchir plusieurs étapes, et, dans le cas général, franchir d'abord le stade dit de la « béatification », au terme duquel le postulant est reconnu comme étant « Bienheureux ».

Une béatification n'aboutit qu'après une longue procédure préparatoire, mise en route par l'évêque du lieu où est décédé le candidat, et soutenue par une « dévotion populaire », avec appel de témoins - favorables ou contraires - et examen de preuves écrites. Le tout doit être confirmé par un « miracle » obtenu par l'intercession céleste de la personne concernée ⁽¹⁾.

14 ans après avoir été officiellement ouverte, la procédure de canonisation de Robert Schuman a franchi une nouvelle étape, très importante, le samedi 29 mai 2004. Ce jour-là, l'évêque de Metz a officiellement clôturé le « procès diocésain » du Diocèse de Metz en vue de la béatification de Robert Schuman et a transmis l'ensemble des pièces justificatives au Vatican.

Au cours de la cérémonie, des scellés à la cire ont ainsi été apposés sur la caisse contenant les documents qui vont être transmis à la Congrégation pour les causes des saints. ►

Mgr Pierre Raffin, évêque de Metz, a ensuite clôturé le procès diocésain en vue de la béatification de Robert Schuman ▼



A l'issue de la cérémonie de clôture du procès diocésain de béatification, les participants se sont recueillis sur la tombe de Robert Schuman, afin de témoigner de la « dévotion populaire » requise pour mener à bien le procès. ▼



(1) <http://fr.wikipedia.org/wiki/Béatification>

(2) <http://metz.catholique.fr/>

14 - L'Église catholique, qui n'a pas reconnu la création de l'Europe comme un miracle, en attend d'autres pour pouvoir béatifier puis canoniser Robert Schuman

Le Vatican ne peut prononcer la béatification que si le défunt produit un « miracle » officiellement reconnu ⁽¹⁾, et ne peut prononcer, ensuite, la canonisation, ouvrant droit à un culte universel, que si le défunt a produit deux miracles ⁽²⁾. Le cardinal français Paul Poupard, président du conseil pontifical pour la culture au Vatican, avait certes déjà fait savoir que « la création de l'Europe était un miracle » qui pourrait être pris en compte pour la béatification éventuelle de Robert Schuman ⁽³⁾.

Ce « miracle » n'a cependant pas été retenu par la Congrégation pour les causes des saints, sans doute plus consciente que le cardinal Poupard du rôle qu'y jouèrent des agents bien terrestres nommés Harry Truman, Dean Acheson, Jean Monnet et toute la puissance militaire, diplomatique, financière et idéologique des États-Unis d'Amérique. Un autre miracle est donc attendu avant de prononcer la béatification de Robert Schuman, comme le reconnaît sans ambages le site www.robert-schuman.com : « En ce qui concerne le procès canonique de Robert Schuman, un miracle dûment reconnu et authentifié n'a pas encore eu lieu » ⁽⁴⁾.

Dans l'attente de ce miracle, et puisque le procès diocésain a été conclu favorablement, Robert Schuman est d'ores et déjà devenu « vénérable » et peut donc faire l'objet d'un culte local ⁽²⁾.

Tel est bien le cas. Après sa mort, en 1963, la dépouille mortelle de Robert Schuman a été transférée en 1966 dans la chapelle Saint-Quentin de Scy-Chazelles ► (banlieue de Metz, Moselle) qui se trouve à proximité immédiate de son ancienne maison, aujourd'hui transformée en musée ⁽⁵⁾. Et cette chapelle est désormais devenue un « lieu d'adoration eucharistique » ⁽⁶⁾ ▼



**Sépulture de ROBERT SCHUMAN
et
lieu d'adoration eucharistique**

rue Robert Schuman
57160 SCY-CHAZELLES - France

plan d'accès détaillé et horaires
sur www.robert-schuman.com

A Scy-Chazelles, suivre
"Maison de Robert Schuman"

Rue Robert Schuman

Moulin-les-Metz (centre)

Verdun

Scy-Chazelles

à 10mn de Metz par autoroute

La Moselle

Autoroute A31

Nancy
Lyon

Sortie 31
Moulin, Verdun

Metz
Luxembourg

Cette initiative n'entend anticiper en rien le jugement de l'Eglise sur la sainteté de Robert Schuman, mais faire connaître l'œuvre et la foi de cet homme, père de l'Europe, et chrétien engagé.

Robert Schuman

www.robert-schuman.com

(1) <http://fr.wikipedia.org/wiki/Béatification>

(2) <http://fr.wikipedia.org/wiki/Canonisation>

(3) <http://web2.radio-france.fr/franceinter/chro/theo/index.php?id=24168>.

(4) <http://www.robert-schuman.com/fr/pg-prier/miracle.htm>

(5) http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Quentin_de_Scy-Chazelles

(6) http://www.robert-schuman.com/fr/pg-prier/carte_priere.pdf

Afin de favoriser l'apparition d'un miracle dû à Robert Schuman, le site www.robert-schuman.com a jugé utile de mettre en ligne un formulaire de prière de demande de grâce, en suggérant au Seigneur de l'exaucer afin de « *manifestar la sainteté de Son serviteur Robert Schuman* » ⁽¹⁾.



Il est même possible de demander l'intercession du Seigneur, par Internet directement, en cliquant sur <http://www.robert-schuman.com/fr/pg-prier/intention.php>.

Dans l'hypothèse où Robert Schuman lui aurait en effet procuré un miracle, il est demandé à l'internaute d'en envoyer la description à l'Institut Saint Benoît et de ne pas oublier de joindre les certificats médicaux en cas de guérison miraculeuse ⁽²⁾ :

Prière d'envoyer la description des faveurs obtenues au Secrétariat de la Postulation de la Cause de Béatification de Robert Schuman (**L'Institut Saint Benoît** est l'association de soutien de la postulation) :

Institut Saint Benoît
 28bis, rue Charles de Gaulle
 57950 MONTIGNY-les-METZ, France.

En cas de guérison, joindre les certificats médicaux de la maladie et de la constatation de la guérison.

Mgr Bernard Ardura, secrétaire du Conseil Pontifical de la Culture, et responsable de l'enquête canonique de béatification de Robert Schuman, est d'ailleurs venu récemment sur place depuis Rome pour voir où en était cette attente miraculeuse ⁽³⁾. ►

Eglise catholique de Moselle

Diocèse de Metz

Accueil | Nos agendas | FAQ Evangile de Luc | Saint du jour | E-Nouvelles | Jeunes | Don en ligne | Legs | Contact | 08-05-2010

MENU PRINCIPAL

- Accueil
- Notre diocèse
- Notre évêque
- L'évêché
- Projets et services
- News
- Forum diocésain du 6 mars 2010
- E-Nouvelles
- Archives E-Nouvelles
- Evangile de Luc
- Agenda diocésain

SCY-CHAZELLES : VISITE DE MGR ARDURA

A l'occasion de la Journée de l'Europe du samedi 9 mai, Mgr Bernard Ardura, secrétaire du Conseil Pontifical de la Culture, administrateur de St-Nicolas-des-Lorrains à Rome et responsable de l'enquête canonique de béatification de Robert Schuman, était présent à Scy-Chazelles.

Le Père Ardura a participé, en matinée, à l'assemblée générale de l'Institut St-Benoît. A 16h, il a présidé avec Mgr Jean-Marie Stock l'office à la mémoire de Robert Schuman qui a été célébré à la chapelle St-Quentin de Scy-Chazelles, avant l'inauguration officielle de la place de l'Europe. Il a assisté enfin, à 20h30, au concert qu'a donné la Maîtrise du New College d'Oxford à l'église St-Rémi de Scy-Chazelles, dans le cadre du Printemps des Maîtrises.

[Retour]

(1) http://www.robert-schuman.com/fr/pg-prier/carte_priere.pdf

(2) <http://www.robert-schuman.com/fr/pg-prier/miracle.htm>

(3) http://metz.catholique.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=232&Itemid=76



Pour la petite histoire, on notera qu'au cours de sa campagne présidentielle de 2007, le très européiste candidat François Bayrou est justement allé prier sur la tombe de Robert Schuman à Scy-Chazelles, le 27 février 2007 ▼. (<http://www.bayrou.fr/opencms/opencms/evenements/photoalbums/meilleurs.html?action=detail&image=77>)

On relèvera cependant que, François Bayrou n'ayant pas été élu président de la République et n'ayant pas même réussi à se qualifier pour le second tour, le miracle qu'il attendait n'a pas eu lieu.

Le Président du MODEM n'a donc pas été en mesure de transmettre à Rome un fait tangible permettant de faire avancer la cause de la béatification de Robert Schuman.

◀ À l'intérieur de l'église, la tombe du vénérable Robert Schuman est surplombée du grand drapeau européen bleu aux étoiles d'or.



15 - Le verrouillage de la vérité par les médias et la classe politique

La fabrication du mythe a cependant une contrainte : c'est que l'ensemble des grands médias et des partis politiques les monopolisant verrouillent sévèrement toute expression de la vérité. À cet égard, une excellente illustration du verrouillage médiatique et politique concernant la personnalité réelle de Robert Schuman a été fournie par un canular, effectué en septembre 2009, par des membres de l'équipe du journal mensuel *Le Plan B* ⁽¹⁾.

Cette opération, qualifiée de « piratage radiophonique », a pris pour cible l'émission « *Le téléphone sonne* » de *France Inter* du 15 septembre 2009, qui avait annoncé préalablement qu'elle proposait aux auditeurs d'adresser aux invités des questions sur le thème « *Quel rôle peut jouer l'Europe dans la régulation des excès de la finance ?* ». Cette émission mensuelle de Stéphane Leneuf avait invité en studio les personnalités mentionnées sur la saisie d'écran du site de *France inter* suivante :



par **Stéphane Leneuf, une fois par mois**
le jeudi de 19h20 à 20h

le téléphone sonne (Europe)



menu	> présentation	> émission	> à venir
	> archives	> nous écrire	> le téléphone sonne

mardi 15 septembre 2009
Crise financière un an après!
Quel rôle peut jouer l'Europe dans la régulation des excès de la finance?
A quelques jours du sommet de Pittsburgh les 27 seront-ils capables de parler d'une seule voix face aux Etats-Unis? José Manuel Barroso peut être réinvesti mercredi pour un nouveau mandat de 5 ans sera-t-il un acteur efficace de cette nouvelle donne que souhaite imposer la France et l'Allemagne ?
En direct du Parlement européen à Strasbourg vos questions au 01 45 24 7000 ou sur franceinter.com

Invités :

- Jean-Marie Cavada, député français au Parlement européen, groupe PPE
- Jean-Luc Dehaene, député belge au Parlement européen , groupe PPE
- Pervenche Berès, députée socialiste française au Parlement européen, présidente de la commission emploi et affaires sociales
- Eva Joly, députée française au Parlement européen ,groupe des Verts
- Quentin Dickinson, spécialiste des questions européennes à France Inter

L'émission se déroula sans heurts et conformément à ce qui était prévu jusqu'à l'intervention d'un auditeur prénommé Gaétan, opérant de mèche avec le journal *Le Plan B*.

Pour franchir la barrière du standard, Gaétan avait bien entendu annoncé la question la plus banale et conformiste qui soit : « *Pour faire face à la crise l'Europe devrait agir comme un seul homme. Alors quand est-ce que nous aurons un ministre de l'économie européenne ?* »

Elle fut aussitôt retenue. Mais une fois à l'antenne, les choses ne se passèrent pas comme prévu.

(1) Ce reportage a été mis en ligne sur le site du journal *LE PLAN B* le 24 septembre 2009 ; il est disponible en ligne sur <http://www.leplanb.org/Le-fantome-de-Schuman.html>

Voici le verbatim de l'émission , tel que le magazine l'a rapporté à partir d'un enregistrement :

Stéphane Leneuf (l'animateur) : – *Gaétan, retour au standard, Gaétan vous nous appelez de la région Rhône-Alpes, bonsoir Gaétan, allez-y, posez votre question.*

Gaétan : – *Bonsoir. Vous savez que les dirigeants européens présentent régulièrement Robert Schuman comme un des fondateurs de l'Europe alors que **Robert Schuman a voté les pleins pouvoirs à Pétain en 1940 et a ainsi trahi la République. Alors pourquoi cette présentation d'un traître en héros ?***

[Long silence]

Jean-Luc Dehaene (député belge PPE au parlement européen) : – *Vous parlez de qui là ?*

Pervenche Berès (députée française PS au parlement européen) : – *Ça c'est une question pour les Chrétiens-Démocrates.*

Stéphane Leneuf : [avec un rire gêné] *Robert Schuman ? C'est une question pour les Chrétiens-Démocrates, alors Jean-Luc Dehaene.*

Jean-Luc Dehaene : – *Moi je, je constate...*

Stéphane Leneuf : – *On est, on est hors de l'actualité, mais enfin répondons à notre auditeur ...*

Jean-Luc Dehaene : – *Moi je, je connais pas l'histoire française, moi je constate que Schuman, sur proposition de Monnet et avec Adenauer et d'autres, euh, ont fait une proposition qui a sauvé l'Europe après la seconde guerre mondiale, euh, et a réalisé la stabilité que nous connaissons actuellement et qui a même été élargie à l'Europe de l'Est.*

Stéphane Leneuf : – *Quentin, Quentin Dickinson*

Quentin Dickinson [« spécialiste » des questions européennes à *France Inter*] : – *Oui, je crois qu'il faut surtout éviter de juger le passé avec les yeux d'aujourd'hui euh à cette époque, est-ce qu'on savait ce qui allait se passer par la suite ? **Est-ce que le fait de voter les pleins pouvoirs à Pétain ne paraissait pas de quelque chose de très raisonnable à l'époque sans connaître la suite des événements ?***

Stéphane Leneuf : – *Retour à l'actualité.*

Jean-Luc Dehaene : – *Même Mitterrand a eu ses...*

Stéphane Leneuf : – *Retour à l'actualité avec Aziz qui nous appelle de Paris, bonsoir Aziz...*

Que révèle ce très instructif incident radiophonique ?

D'une part que s'attaquer, fait historique incontestable à l'appui, à l'un des « pères fondateurs de l'Europe » provoque une sorte de panique ou d'effarement pour les tenants de la pensée seule admise dans les grands médias. On touche à un tabou.

D'autre part que ce tabou est tellement puissant que les responsables politiques et les journalistes les mieux aguerris en perdent leurs moyens. Au point que l'un d'entre eux a osé se demander si « **le fait de voter les pleins pouvoirs à Pétain ne paraissait pas de quelque chose de très raisonnable à l'époque sans connaître la suite des événements** ». Ce qui revient très exactement à reprendre à son compte le raisonnement des collaborationnistes français et des défenseurs du régime de Vichy. Il est d'ailleurs intéressant de relever que c'est un journaliste notoirement européiste qui l'a tenu.

16 - Pourquoi la « Déclaration Schuman » figure-t-elle sur tous les chèquiers ?

Enfin, et pour conclure ce dossier, on relèvera ce fait étrange, déjà soulevé par un certain nombre de blogs et reconnu même par l'encyclopédie Wikipédia ⁽¹⁾, que les chèquiers en euros, imprimés par toutes les banques, portent un extrait de la Déclaration du 9 mai 1950 créant la CECA

Tout un chacun peut en faire l'expérience en sortant son chéquier, quel qu'il soit. Comme le montrent les photos ci-dessous ⁽²⁾, à condition de s'armer d'une loupe très puissante, on découvre que les lignes sur lesquelles on inscrit le montant en toutes lettres, l'ordre, le lieu, la date et les deux barres obliques, sont en fait constituées d'un texte en caractères microscopiques qui reprend la phrase la plus célèbre de la « Déclaration Schuman » : « *L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait* ».



Cette découverte a conduit un certain nombre d'internautes à y voir une volonté de propagande insidieuse, sous forme de « messages subliminaux ». C'est sans doute conclure un peu hâtivement. Car la police de caractères est si microscopique qu'il est assez difficile à un œil de déceler que le trait, en réalité non homogène, est constitué d'un alignement de lettres minuscules. Et il est quasiment impossible, même à un œil de lynx, de pouvoir lire le texte sans l'aide d'une loupe puissante.

Les tenants d'une explication rationnelle assurent quant à eux qu'il n'y a là rien que de très normal. Ce ne serait qu'un simple dispositif de sécurité destiné à rendre plus ardu le travail des éventuels contrefacteurs de chèques. Cette explication n'emporte cependant pas non plus la conviction. D'une part parce que l'on peut douter qu'un tel dispositif puisse gêner les faussaires, alors que les chiffres en code barre et les filigranes des chèques sont assurément plus compliqués à reproduire. D'autre part parce que, même dans l'hypothèse du dispositif de sécurité, rien n'obligeait à prendre une série de lettres, et encore moins une phrase symbole de la construction européenne. Pourquoi par exemple ne pas avoir choisi la première phrase de la Déclaration des Droits de l'Homme ⁽³⁾ ou la devise de la République ? Et que diraient ceux qui ne voient pas malice dans cette reprise, si la phrase utilisée, au lieu d'être un extrait de la Déclaration Schuman, était un verset des Évangiles ou du Coran, un extrait du *Mein Kampf* d'Hitler ou le premier couplet de *l'Internationale* ?

C'est pourquoi cette apposition systématique de la Déclaration Schuman sur toutes les formules de chèques, opérée en catimini et sans que l'on sache qui en a eu l'initiative, laisse un sentiment de profond malaise. N'est-elle pas allégorique, au fond, de toute la trop fameuse « méthode Monnet Schuman », inventée à Washington et consistant à mettre en place, de façon subreptice et non démocratique, une structure politique ne recueillant pas l'assentiment conscient des populations ?

(1) <http://fr.wikipedia.org/wiki/Chèque>

(2) Ces photos sont reprises du site <http://911nwo.info/2008/06/26/le-saviez-vous-des-messages-subliminaux-nwo-compatibles-incrustes-en-tout-petit-sur-les-cheques-bancaires/>.

(3) « *Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* »

CONCLUSION : ROBERT SCHUMAN ? UN PRÊTE-NOM.

En 1950, la création d'une Communauté du Charbon et de l'Acier (CECA) n'était que le premier étage d'une fusée conçue aux États-Unis, dont le deuxième allait être la Communauté Européenne de Défense (CED), et dont l'objectif final était de transformer l'Europe occidentale en un « glacis » géostratégique américain face au « glacis » géostratégique soviétique.

Mais il était évidemment exclu de présenter le projet ainsi. Les opinions publiques européennes, et en particulier les Français et les Italiens où les Partis communistes inféodés à Moscou représentaient près de 30% de l'électorat, l'auraient immédiatement empêché (c'est d'ailleurs ce qui arriva en 1954 avec la CED que l'alliance entre les gaullistes du RPF et les communistes firent échouer). Il fallait donc trouver un stratagème pour avancer masqué, et pour donner à croire aux opinions publiques que la création de la CECA était d'origine européenne.

C'est ici qu'il faut chercher les raisons qui ont conduit le gouvernement américain du Président Truman à avoir recours à Robert Schuman pour prendre la responsabilité politique d'une Déclaration conçue outre-Atlantique, rédigée et transmise à l'intéressé par Jean Monnet, l'éternel Monsieur Bons Offices au service de Washington. En utilisant le ministre français des affaires étrangères, Truman et Dean Acheson, le Secrétaire d'État américain, firent preuve d'une grande sagacité politique, on peut même dire d'un coup de génie, qui leur avait d'ailleurs peut-être été soufflé par Jean Monnet. Car l'homme Schuman présentait de merveilleux atouts pour servir le dessein de Washington. Né Allemand puis devenu Français, n'ayant jamais combattu l'Allemagne et ayant même soutenu les Accords de Munich, le ministre français offrait un profil de rêve pour égarer les opinions publiques. Il leur donnait à penser que la CECA était une construction « européenne », imaginée par un Français, et dont l'objectif était de parvenir à « la paix » et à la « réconciliation franco-allemande ». Son catholicisme ostentatoire et ses liens avec le Vatican de Pie XII constituaient un atout décisif complémentaire pour présenter l'opération sous une forme propre à séduire les mouvements démocrates chrétiens de l'après guerre et les nombreux intellectuels chrétiens de cette époque.

Lorsque Raymond Poidevin décrit la proposition de Robert Schuman de créer une Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier comme « *un geste téméraire à l'époque, qui soulignait le désir de pacification notamment avec l'Allemagne* », on est en plein mythe. Le geste en question n'était pas de Robert Schuman, la « *pacification avec l'Allemagne* » n'en était qu'une présentation pour les opinions publiques, et il n'avait rien de bien téméraire puisque le ministre français, notoirement peu courageux, ne faisait que se plier aux desiderata de la superpuissance américaine.

En 2010, l'Union européenne que nous avons sous les yeux ne correspond en rien à l'espèce de fraternité européenne et chrétienne symbolisée par Schuman, mais ressemble en tout à une colonie américaine, exclusivement fondée sur le culte de l'Argent Roi et la liberté du commerce, bref sur le matérialisme le plus cynique et le plus désespérant. Aussi la personnalité de Robert Schuman n'intéresse-t-elle à peu près plus personne, pas plus que son « *apostolat laïc* ». Et tout le monde ressent en son for intérieur le caractère artificieux des propos dithyrambiques qui lui sont consacrés. Du reste, et comme le relève cruellement François Roth, « *les discours où le nom de Schuman est évoqué sont des textes pauvres, convenus, rédigés par des attachés de cabinet qui travaillent à partir de notices de dictionnaires ou d'Internet.* » ⁽¹⁾

Et pourquoi cela ? Parce que, comme le dit pudiquement Michel-Pierre Chelini, pourtant sur le site même de la fondation Robert Schuman, « *il convient de ne pas surdimensionner son rôle ou sa clairvoyance. Toute la construction européenne n'est pas son œuvre.* » ⁽¹⁾ Voilà qui est joliment dit.

Au fond, Robert Schuman ne fut, tristement, qu'un prête-nom. Et les dithyrambes consacrés à ce prétendu « père de l'Europe » ne sont que la marque pénible de l'ignorance ou de la duperie.

*

(1) Source : *Robert Schuman, « père de l'Europe » ou saint en veston ?*, (compte rendu de : François Roth, *Robert Schuman, du Lorrain des frontières au père de l'Europe*, Fayard, 2008) <http://www.europaforum.public.lu/fr/temoignages-reportages/2008/10/roth-schuman/index.html>

(2) Robert Schuman et l'idée européenne par Michel-Pierre Chelini sur le site de la Fondation Schuman : http://www.robert-schuman.eu/schuman_chelini.php